

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA Avenir Entrepreneurs A Capitalisation EUR

Nom de l'initiateur du PRIIP : BNP PARIBAS REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT FRANCE SA (BNP Paribas REIM France), filiale du Groupe BNP Paribas S.A.
ISIN FR0013473543

Site internet de l'initiateur du PRIIP : <https://www.bnpparibas-am.com/fr-fr/>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 70 00 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de BNP Paribas REIM France en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France. BNP Paribas REIM France est agréée en France sous le n° GP-07000031 et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés: 26/05/2026.

Avertissement: Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le produit est une catégorie de part du Fonds Commun de Placement à Risque "FCPR" « AXA AVENIR ENTREPRENEURS ».

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans le règlement du FCPR.

Objectifs

Objectif d'investissement

Le Fonds a pour objectif principal d'investir dans des actifs de capital investissement en France et à l'étranger tout en favorisant la liquidité au travers d'investissements en instruments financiers cotés, notamment des actions, obligations et liquidités.

Politique d'investissement

Le Fonds vise à constituer un portefeuille diversifié respectant le Quota relatif aux actifs non cotés décrit à l'article L214-28 du Code Monétaire et Financier (« le Quota Juridique ») en investissant dans un portefeuille dont l'allocation cible est la suivante:

- un Portefeuille de Capital Investissement à hauteur de 70% des actifs (en ce compris les engagements), visant tout type de stratégie notamment le capital-transmission et capital développement. Ce portefeuille sera réparti entre:

- un Portefeuille Direct de titres de capital, titres de créances et de créances et avance en compte courant d'entreprises non cotées dont le siège est situé principalement dans les pays de l'OCDE.

- un Portefeuille Indirect : au travers de parts ou actions de fonds de capital investissement domiciliés en France et à l'étranger.

- un portefeuille d'Actifs Liquides à hauteur d'une allocation cible de 30% de son actif et composée notamment en:

- actions de sociétés internationales cotées sur les marchés ;
- obligations et titres de créances émis par des entreprises publiques ou privées de pays membres de l'OCDE, libellés en euros, majoritairement de qualité « Investment Grade » à l'achat (dont la notation est supérieure ou égale à « BBB- » chez Standard& Poor's et/ou à « Baa3 » chez Moody's). La sélection des instruments crédit ne repose pas exclusivement et mécaniquement sur leur notation de crédit rendue publique, mais également sur une analyse indépendante des risques de crédit et de marché ;
- parts ou actions d'OPCVM et d'OPC établis dans l'OCDE et investis dans les actions et/ou obligations listées ci-dessus et ;
- instruments de trésorerie à hauteur de 5% minimum de l'actif, qui pourront représenter temporairement jusqu'à 100% de l'actif du Fonds notamment en phase de lancement, de réinvestissements et/ou en proportion des engagements et/ou en cas de souscriptions ou de rachats significatifs.

Le Fonds investira 10% minimum de son actif dans des sociétés de moyenne entreprises cotées ou non cotées tels que les PME ou d'ETI en France ou équivalents à l'étranger.

Les portefeuilles de Capital Investissement et d'Actifs Liquides seront essentiellement réalisés sur le conseil ou seront délégués à des sociétés de gestion affiliées à la Société de Gestion.

La répartition au sein des différents portefeuilles pourra s'écarter des allocations cibles. En cas de conditions défavorables du marché ou de décollecte, la part des actifs investis directement ou indirectement en actifs non-cotés pourra être supérieure à l'allocation stratégique cible de 70% de l'actif du Fonds visée ci-dessus.

Le Fonds pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture, le cas échéant, aux risques action, taux, crédit ou change.

Le produit est catégorisé « article 8 » au sens du règlement européen « SFDR ».

Politique de distribution

Dans le cas des catégories de parts de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 8 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, au plus tard avant 11 heure (heure de Paris) un (1) jour ouvré précédant la date d'établissement de la Valeur Liquidative et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative du FCPR est calculée sur une base bimensuelle tous les 15 et dernier jour calendaire de chaque mois. Le délai de règlement des rachats sera de 6 mois calendaires maximum, il pourra être réduit dans des conditions normales de marché à 8 jours ouvrés. Par exception et conformément au règlement du produit, BNP Paribas REIM France pourra plafonner les rachats des parts et suspendre provisoirement les rachats dans certaines situations exceptionnelles.

Montant minimum d'investissement initial de la part A: 75 000 euros

Investisseurs de détail visés

Le fonds s'adresse aux investisseurs particuliers possédant des connaissances financières ou générales pour comprendre le fonds, mais qui acceptent le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital. L'horizon d'investissement recommandé est de 8 ans minimum.

Dépositaire

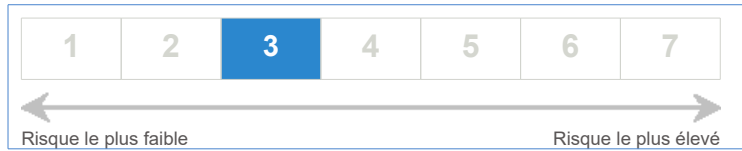
BNP PARIBAS SA

Autres Informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de

risque entre basse et moyenne.

Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen ou faible. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur synthétique de risque:

- Risque de liquidité : le Fonds investit dans des titres non cotés par nature peu ou pas liquides. La cession de ces actifs peut être difficile et/ou avoir lieu à un prix inférieur aux attentes.

- Effet de levier de certains investissements : les placements peuvent inclure des titres non cotés de sociétés utilisant des leviers financiers, ce qui peut accroître les risques en cas de conditions économiques défavorables.

- Risques inhérents aux investissements dans des entreprises, incluant le risque de retournement du secteur d'activité, les risques politiques, économiques et réglementaires. Pour plus d'information, veuillez-vous référer au règlement du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indicateur de référence pertinent au cours des 13 dernières années.

Période de détention recommandée:		8 ans	
Exemple d'investissement:		€10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 700	€6 770
	Rendement annuel moyen	-23,00%	-4,76%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 560	€10 560
	Rendement annuel moyen	-4,40%	0,68%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 450	€15 210
	Rendement annuel moyen	4,50%	5,38%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 580	€18 520
	Rendement annuel moyen	15,80%	8,01%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01 2025 et 02 2026.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 02 2015 et 02 2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 03 2013 et 03 2021.

L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

Que se passe-t-il si BNP PARIBAS REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT FRANCE SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de BNP Paribas Real Estate Investment Management France. En cas de défaillance de BNP Paribas Real Estate Investment Management France, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- €10 000 sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	€351	€3 480
Incidence des coûts annuels (*)	3,5%	2,8% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.19% avant déduction des coûts et de 5.38% après déduction des coûts.

Nous pouvons partager une partie des frais avec la personne qui vous vend le produit pour couvrir les services qu'elle vous fournit. Elle vous informera du montant lorsque la législation applicable l'exige.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement pourra être versé au produit. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Les sociétés d'assurance du groupe AXA ne sont pas soumises aux frais d'entrée non acquis de 20% maximum indiqués dans le règlement.	Jusqu'à €100
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.45% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€243
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€9
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 8 années.

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 8 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

BNP Paribas REIM France peut appliquer un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) et/ou d'ajustements de prix (swing pricing) dont les modalités sont précisées dans le règlement du produit.

Des frais de sortie peuvent être appliqués lorsque vous vendez ce produit dans les conditions décrites aux sections « Que va me coûter cet investissement? » et « En quoi consiste ce produit? ». La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations peuvent être adressées à BNP PARIBAS REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT FRANCE SA (service Client)

Tour Majunga – La Défense 9 – 6, Place de la Pyramide, 92800 Puteaux, France

<https://www.bnpparibas-am.com/fr-fr/> | ALTSCientService@axa-im.com | +33 (0) 1 44 45 70 00

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le règlement, le dernier rapport annuel et rapport semestriel, ainsi que la dernière Valeur Liquidative auprès de BNP Paribas REIM France depuis la page <https://funds.axa-im.com/>. Ils sont disponibles gratuitement.

Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://funds.axa-im.com/>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.